

ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE



Les CCI d'Occitanie seront présentes pour la 13^e édition du Forum Energaïa au Parc des expositions de Montpellier, les 11 et 12 décembre prochains.

Cet événement international offre aux entreprises de la construction durable et des énergies renouvelables la possibilité d'être au cœur de l'actualité et de se tenir informées des dernières innovations en participant à des conférences ou à des tables rondes, aux trophées de l'innovation, aux rencontres d'affaires ou en visitant l'espace d'exposition.

200 exposants seront d'ailleurs présents cette année et 7000 visiteurs (nationaux et internationaux) sont attendus pendant cet événement qui s'affirme d'année en année comme incontournable pour les acteurs des énergies renouvelables.

Cette année, les CCI accueilleront sur leur stand, une quinzaine de chefs d'entreprise de la région lors des micro-conférences Flash'energy mais également sur un espace collectif régional situé au cœur du Forum.

Ces micro-conférences leur permettront de présenter un projet, une innovation, des savoir-faire à l'ensemble des acteurs de la filière présents sur ces 2 jours.

Des thématiques comme l'autoconsommation photovoltaïque, le tiers-investissement, les solutions de pilotage énergétique, l'efficacité seront abordées sur un format court et convivial favorisant ainsi les échanges entre chefs d'entreprises et participants.

Enfin, le réseau EEN sera un booster de business grâce à la mise en place de rendez-vous d'affaires qualifiés (rencontres BtoB Pro'energy) sur les 2 journées du Forum !

Information et inscription : <https://energaia.b2match.io/>

Energaïa est par conséquent un lieu privilégié permettant le réseautage actif et l'opportunité de présenter une expertise spécifique.

Renseignements complémentaires sur le site du Forum : <http://energaia.fr>

Légende des pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement Durable

ACTUALITES REGIONALES



Firmus recycle les eaux grises de la base Concordia en Antarctique

Sa technologie innovante permet de récupérer 80 % de l'eau utilisée au quotidien. Une prouesse au cœur du désert glacé du pôle Sud.

[Plus d'information](#)

Ces jeunes ingénieurs de Toulouse inventent une douche pour recycler l'eau

Recycler l'eau de la douche. C'est le concept développé par deux ingénieurs tout juste sortis de l'INSA Toulouse. L'entreprise est désormais créée.

[Plus d'information](#)

Bassin Adour-Garonne : 30 millions d'euros en 2020 pour préserver la ressource en eau

30 millions d'euros de financements publics devraient être débloqués en 2020 pour préserver la ressource en eau sur le bassin Adour-Garonne : les partenaires de l'Entente pour l'eau ont acté le lancement de quatre appels à projets dans cette optique.

[Plus d'information](#)

Logistique urbaine : la stratégie green d'Amazon à Toulouse

Chaque jour, 110 chauffeurs quittent le dépôt d'Amazon au sud de Toulouse pour livrer des milliers de colis en ville. À l'heure de la prise de conscience écologique, le géant du e-commerce réfléchit à comment limiter son impact environnemental.

[Plus d'information](#)

La nouvelle Renault Zoé s'habille dans le Tarn

Un tissu créé à partir de matériaux 100 % recyclés habille désormais la nouvelle Renault Zoé, grâce au projet collaboratif «AFILER» mené depuis 4 ans par le Groupe Renault, les Filatures du Parc à Brassac et l'entreprise ariégeoise, Adient Fabrics. Grâce à ce projet tripartite et un travail colossal, un drôle de fil est fabriqué à base de ceintures de sécurité, de rebuts textiles et du recyclage de bouteilles plastiques afin d'habiller les sièges, une partie du tableau de bord, les accoudoirs et les contours du levier de vitesse de la nouvelle «Zoé»,

[Plus d'information](#)

Sotextho : les savoir-faire du non tissé

L'entreprise Sotextho, produit du non tissé à base de fibres naturelles : lin, chanvre, jute, laine, soie, cachemire, etc. Ses productions sont utilisées dans divers domaines : isolation, horticulture, literie, automobile entre autres.

Les feutres non tissés produits à Valtoiret sont issus de matières premières sélectionnées avec le plus grand soin, biodégradables et respectueux de l'environnement.

L'entreprise a mis au point récemment un tout nouveau produit destiné à éradiquer la renouée du Japon.

[Plus d'information](#)

Tout savoir sur l'eau potable, avec l'ARS Occitanie

L'Agence régionale de santé d'Occitanie dispose de ressources en ligne nombreuses et actualisées sur le volet eau potable, dont elle assure le pilotage et les contrôles.

[Plus d'information](#)



Dans le Tarn, Sirea et le SDET fiabilisent l'alimentation électrique des habitations de forêt

En zone rurale et forestière, les raccordements au réseau électrique ne sont pas soumis aux mêmes contraintes qu'en zone urbaine. On trouve par exemple dans le Tarn (81), des habitations alimentées depuis des lignes aériennes du réseau électrique. Pour fiabiliser l'alimentation électrique de ce type d'habitation, Sirea et le Syndicat Départemental

d'Energies du Tarn (SDET) ont réussi à déployer à Lacrouzette, dans le massif du Sidobre, un système d'alimentation électrique innovant, en couplant un système d'autoconsommation et un chargeur connecté au réseau.

[Plus d'information](#)

Perpignan capitale mondiale de l'agrivoltaïsme en août 2020

La première conférence internationale AgriVoltaics aura lieu du 26 au 28 août 2020 à Perpignan, en France. L'agrivoltaïsme associe l'utilisation agricole des terres à la production d'énergie électrique par photovoltaïque. Il fournit des solutions pour la production de cultures vivrières et, simultanément, la production d'électricité en tenant compte de la protection des sols et des économies d'eau. Le temps est venu de connecter la communauté scientifique et de promouvoir les échanges internationaux pour faire progresser les systèmes et les technologies agrivoltaïques.

[Plus d'information](#)

ILEK lance une offre de tarif fixe de 2 ans en électricité et gaz renouvelables

ilek propose des contrats d'électricité à prix fixe sur 2 ans avec le producteur CNR et des contrats de gaz à prix fixe sur 2 ans pour l'ensemble de ses producteurs gaz. Une première en France pour un tarif fixe de 2 ans en électricité renouvelable !

[Plus d'information](#)

Le campus IGS de Toulouse s'agrandit et se met au vert

Face à une forte croissance du nombre de ses étudiants, le campus IGS de Toulouse, basé à Blagnac, vient de s'agrandir. L'établissement d'enseignement supérieur vient d'aménager un bâtiment de 2600 m2 récemment acquis, pour un investissement total de 7 millions d'euros. Parallèlement à cette extension, le groupe IGS se lance dans une démarche écologique pour améliorer l'empreinte énergétique de ses locaux et ses utilisateurs.

[Plus d'information](#)

La plateforme hydrogène sur le campus de Toulouse INP a été inaugurée officiellement le 10 octobre dernier.

L'installation a pour vocation d'effectuer des travaux de recherche sur la production et l'utilisation de l'hydrogène et d'accompagner les industriels dans ce domaine. Les 9 millions d'euros d'investissements réalisés ont déjà permis d'accueillir trente bancs d'essai, dont dix-neuf sur les piles à combustible, et d'autres bancs sont en cours de fabrication.

[Plus d'information](#)

Inélio : une solution innovante de batterie thermique destinée aux installations d'autoconsommation photovoltaïque

Gros plan sur Inélio, une innovation technologique développée par une entreprise française de Perpignan, FHE : une batterie qui propose un stockage thermique, pour éviter toute déperdition d'énergie dans le cadre d'une autoconsommation photovoltaïque. Une solution, déjà adoptée par des promoteurs immobiliers, qui permet de réduire l'impact carbone d'un bâtiment, tout en assurant de belles économies.

[Plus d'information](#)

La Région Occitanie lance en 2020 « Spire », le service public de la rénovation énergétique

Le 14 novembre, les conseillers régionaux de la Région Occitanie, réunis en assemblée plénière, ont voté la création du Service public intégré de rénovation énergétique, baptisé « Spire ».

[Plus d'information](#)

Pour le rendre "acceptable", Arkolia va réduire son projet de ferme solaire au sol SoLarzac

Après trois mois de concertation locale sur trois scénarios de 180 à 320 MW de centrale photovoltaïque au sol, l'opérateur Arkolia Energies décide de reconfigurer son projet SoLarzac, situé sur un domaine de 1 000 hectares du plateau du Larzac (Hérault).

[Plus d'information](#)

Le gaz renouvelable comme axe de développement durable en Occitanie

GRDF, en concertation avec les collectivités territoriales, accompagne les porteurs de projets d'installation d'unités de production de gaz renouvelable en Occitanie. En parallèle, des stations de distribution de biogaz naturel véhicule (bioGNV) voient le jour.

Plus d'information

Flash'energy 2019 : 15 micro-conférences énergies renouvelables et construction durable

Les micro-conférences Flash'energy, animées par des chefs d'entreprises de la Région Occitanie se dérouleront sur le stand des CCI d'Occitanie à l'occasion du salon Energaïa du 11 au 12 décembre 2019, au Parc des Expositions de Montpellier.

Plus d'information

Appel à projets Schlumberger SPARX – Transformation Digitale, Géosciences, Transition Énergétique

Porteur de projet, vous souhaitez créer votre entreprise dans le département de l'Hérault sur une des thématiques de recherche de Schlumberger ou dans l'industrie verte ? Répondez avant le 31 décembre 2019 à l'appel à projets né de la volonté conjointe de Schlumberger Montpellier, Cameron Béziers (société du Groupe Schlumberger) et secteur public de favoriser la création d'emplois sur les bassins de Montpellier et de Béziers.

Plus d'information



Les ateliers entreprises 2019 de la CARSAT Midi-Pyrénées

La CARSAT Midi-Pyrénées organise en partenariat avec les CPAM de l'ex-région Midi-Pyrénées, la première édition des ateliers entreprises, nouveau format de rencontre dédié aux TPE/PME.

Au programme de cette 1ère édition : Présentation des Subventions Prévention TPE, et des services offerts par le compte AT/MP. Des ateliers sont programmés sur le mois de Décembre à Toulouse, Cahors et Rodez.

Plus d'information

Subvention prévention TPE

Pour aider les chefs d'entreprise de moins de 50 salariés à prévenir les risques liés à leur activité, les Carsat Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon proposent des subventions pour l'achat d'équipements ou le financement de formations en prévention. Voir les dispositifs en vigueur en cette fin d'année 2019.

Plus d'information sur le dispositif de la CARSAT Languedoc-Roussillon

Plus d'information sur le dispositif de la CARSAT Midi-Pyrénées

Prévention Santé : l'alimentation et l'activité physique au cœur de votre entreprise

L'ARS Occitanie vous propose de vous engager collectivement auprès de vos collaborateurs en signant la charte du nouveau Programme National Nutrition Santé réactualisée en 2019.

Il s'agit d'impulser annuellement au sein de votre entreprise quelques actions concrètes, pour améliorer l'offre alimentaire, promouvoir et développer l'activité physique, favoriser l'information et l'éducation des employés, inciter au dépistage des pathologies telles que le surpoids, l'obésité, le diabète..., et faciliter leur prise en charge.

Cet engagement s'inscrit dans vos démarches qualité de vie au travail. L'idée est de permettre aux entreprises de mettre en œuvre des actions à leur portée, ouvrant sur un véritable dialogue sur ces questions au sein de l'entreprise. Vous comptez au moins 50 salariés et souhaitez préserver le capital « santé » de vos collaborateurs ? Prenez l'attache de l'Agence Régionale de Santé (ARS Occitanie)

Plus d'information

10 questions sur la prévention des risques psychosociaux

Ces dernières années, les risques psychosociaux (RPS) sont devenus une composante à part entière des pratiques de prévention des risques professionnels. Mais il reste encore des marges d'amélioration pour rendre celles-ci plus efficaces et durables. Ce « 10 questions sur la prévention des RPS » entend fournir des grilles de compréhension et des pistes d'action pour faire de la prévention des RPS un acte quotidien de management.

Plus d'information



Action Eco-conception Occitanie : augmentez votre performance environnementale par l'approche cycle de vie !

Bénéficiez de l'expertise du Pôle Eco-conception grâce à ce programme d'accompagnement. Ce programme est « à la carte », vous pouvez ne suivre que les actions qui vous intéressent ou en enchaîner plusieurs comme dans un parcours, de l'autodiagnostic à la journée de conseil.

[Plus d'information](#)

Snacking écoresponsable : Il était un Fruit lève 1,6 M€

L'entreprise montpelliéraine Il était un Fruit, qui produit des fruits et légumes séchés, boucle sa 2e levée de fonds et prend le virage de la commercialisation à plus grande échelle. Elle vient également d'obtenir un financement qui lui permettra d'investir dans une ligne de séchage à plus grande capacité.

[Plus d'information](#)

Des repas zéro déchet à Montpellier

Elles veulent « passer du jetable au réutilisable ». Lancé à Montpellier (Hérault) en avril par Adeline Lefebvre et Clémence Hugot, LoopEat propose des repas zéro déchet grâce à des conteneurs alimentaires consignés (10 €).

[Plus d'information](#)

Entreprise de propreté. Le groupe Nicollin créé deux CFA à Montpellier

Pas moins de 3 ministres ont fait le déplacement à Montpellier pour inaugurer les 2 CFA créés en interne par le groupe Nicollin.

[Plus d'information](#)

Montpellier : Récup' et recyclage... Quand les fabricants de jouets se la jouent écolo

L'écologie, c'est tendance. Et le marché du jouet n'y échappe pas. Pour Alain Simon, le gérant de la boutique Pomme de Requette, à Montpellier, dont l'engagement environnemental est « le cheval de bataille depuis 50 ans », l'écologie dans le jouet connaît même « un essor » ces dernières années.

[Plus d'information](#)

L'Association Femmes pour la Planète s'implante à Montpellier

L'Association Femmes pour la Planète lutte contre la pauvreté des femmes sur le continent africain depuis plus de 20 ans, à travers la création de coopératives agricoles autour de la noix de karité. L'organisation non-gouvernementale a lancé ce mercredi 6 novembre son implantation à Montpellier depuis la CCI de l'Hérault.

[Plus d'information](#)

EN BREF



L'état de l'environnement en France » : Le ministère de la Transition écologique et solidaire vient de publier son rapport annuel sur l'état de l'environnement en France.

[Plus d'information](#)

COP 25, le 11 décembre à Madrid : Participez à l'évènement parallèle sur l'économie circulaire

[Plus d'information](#)

L'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement a rendu son rapport annuel

[Plus d'information](#)

L'obsolescence se déprogramme à vitesse grand V !

[Plus d'information](#)

La consigne sur les bouteilles en plastique devrait être mise en place à l'horizon 2023

[Plus d'information](#)

De bonnes pratiques pour mieux porter la voix de l'environnement dans l'entreprise

[Plus d'information](#)

Pesticides : lancement d'une initiative citoyenne européenne pour une suppression progressive d'ici 2035

[Plus d'information](#)

La « défiance », maître mot du débat public sur les déchets nucléaires

[Plus d'information](#)

Tous les fleuves européens sont contaminés par des microplastiques

[Plus d'information](#)

Directive-cadre sur l'eau : la France fait profil bas

[Plus d'information](#)

Huile de palme : les députés maintiennent la fin de l'avantage fiscal au 1er janvier 2020

[Plus d'information](#)

La publication « Environnement & Santé » fait partie des focus thématiques adossés au Rapport sur l'état de l'environnement en France.

[Plus d'information](#)

L'Ademe propose de rendre payant les sacs d'emballage pour fruits et légumes

[Plus d'information](#)

Les retenues d'eau sont-elles une réponse à la sécheresse ?

[Plus d'information](#)

L'ECHA recommande l'ajout de 18 substances à l'Annexe XIV de REACH

[Plus d'information](#)

ADEME : l'appel à Projets PERFECTO 2020 est ouvert !

[Plus d'information](#)



Publication de l'arrêté sur l'« autoconsommation collective étendue »

[Plus d'information](#)

La loi mobilités définitivement adoptée : le pari d'améliorer les transports du quotidien

[Plus d'information](#)

RTE détaille les pistes pour sécuriser le système électrique dans les prochaines années

[Plus d'information](#)

Des clés pour comprendre les dessous des scénarios de transition bas carbone

[Plus d'information](#)

Nouvelle prime à la rénovation énergétique : en 2020 l'Anah gèrera 200 000 dossiers d'aide

[Plus d'information](#)

Tecsol - « L'édito carré » et « la Terre au carré » sur France Inter consacrés au solaire

[Plus d'information](#)

Nicolas Hulot se positionne pour « 100 % d'énergies renouvelables »

[Plus d'information](#)

Climat : les concentrations de gaz à effet de serre ont atteint de nouveaux sommets en 2018

[Plus d'information](#)

Siemens Gamesa teste le stockage thermique à partir de roches volcaniques

[Plus d'information](#)

Renouvelables : 554 MW raccordés au troisième trimestre 2019

[Plus d'information](#)

Compétitives et solutions à l'urgence climatique, les énergies renouvelables séduisent les entreprises

[Plus d'information](#)

Appel à adhésion ou aux dons au profit de l'association négaWatt

[Plus d'information](#)

VALOREM et Planète OUI signent un partenariat pour fournir une électricité renouvelable en circuit court

[Plus d'information](#)

Renouvelables électriques : Atos et Météo-France créent un service de prévision de la production

[Plus d'information](#)

Le Réseau action climat met en ligne un calculateur pour une taxe carbone « plus juste »

[Plus d'information](#)

RES et ekWateur s'associent pour proposer RESolution : une offre d'énergie renouvelable

[Plus d'information](#)

Terres rares et énergies renouvelables : l'Ademe dédouane le photovoltaïque face aux idées reçues

[Plus d'information](#)

Le bilan carbone des trottinettes électriques est plus élevé que celui des transports en commun

[Plus d'information](#)



La procédure de reconnaissance des accidents du travail et maladies professionnelles évolue au 1/12/19

[Plus d'information](#)

Des professionnels du BTP évaluent la sécurité des machines

[Plus d'information](#)

Faute retenue pour défaut de voie de circulation pour engins

[Plus d'information](#)

Le taux AT/MP en ligne est désormais obligatoire pour les entreprises de plus de 149 salariés

[Plus d'information](#)

Fin du taux bureau au 31 décembre 2019

[Plus d'information](#)

Subventions Prévention TPE : une entreprise témoigne

[Plus d'information](#)



RSE : êtes-vous jeune pousse, arbuste, peuplier ou chêne ?

[Plus d'information](#)

Le label B Corp, un relais de croissance RSE pour les entreprises ?

[Plus d'information](#)

Les écomatériaux, de quel bois se chauffent-ils ?

[Plus d'information](#)

Le retour au sol des matières organiques est emblématique de l'économie circulaire. Il évite le coût de leur élimination et réduit celui de la fertilisation des cultures.

[Plus d'information](#)

Loi économie circulaire : les recycleurs font leurs propositions aux députés

[Plus d'information](#)

Un guide pratique pour aider les collectivités à mettre en œuvre les 17 Objectifs onusiens de développement durable d'ici 2030.

[Plus d'information](#)

Restauration éco-responsible : l'Ademe mène une expérience inédite en Bretagne

[Plus d'information](#)

« Food for good », un concours mondial pour l'alimentation durable

[Plus d'information](#)

Vélos ou trottinettes en free-floating : encadrer ces services pour bénéficier de leurs atouts

[Plus d'information](#)

Pêche : une majorité d'eurodéputés vote des aides aux navires néfastes à la biodiversité

[Plus d'information](#)

TOUMAÏ by LUCIE, le label pour faire ses premiers pas en RSE

[Plus d'information](#)



Les trophées Or'Normes 2019 : les lauréats

[Plus d'information](#)

De l'audit interne à l'audit tierce partie : sautez le pas

[Plus d'information](#)

ISO 50001 : les certifiés en disent du bien

[Plus d'information](#)

Vocabulaire environnemental : aidez à réviser la norme

[Plus d'information](#)

Nouveau Modèle EFQM : quelles nouveautés ?

[Plus d'information](#)

> Evénements du mois



3 décembre 2019

Rencontre achats responsables donneurs d'ordres publics/privés et PME

CCI Hérault, Mauguio (34) de 14h à 17h

[Programme et inscription](#)

3 décembre 2019

Ateliers Entreprises CARSAT 2019

Venez découvrir les subventions Préventions TPE

CARSAT MP, Toulouse 18h00 – 20h30

[Inscription](#)

5 décembre 2019

Ateliers Entreprises CARSAT 2019

Venez découvrir les subventions

Préventions TPE

Lot – Cahors – Cci du Lot 9h00 – 11h30

[Inscription](#)

Du 9 au 13 décembre 2019

Act for Climate

Vivez l'expérience de la COP25 Madrid

LabOïkos à Toulouse

[Plus d'information](#)

10 décembre 2019

Webinar Eco-Mundo

Anticipez et sécurisez votre stratégie d'autorisation

Reach

[Information & inscription](#)

11 et 12 décembre 2019

Salon Energaïa

Parc des expositions de Montpellier

[Programme et Inscription](#)

Jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2019

Aqua Business Days

Le rdv business des acteurs de la filière eau

La Grande Motte (34)

[Information & inscription](#)

3 décembre 2019

Webinar Eco-Mundo

Anticiper ses demandes d'autorisation en fonction des nouvelles substances intégrées à l'annexe XIV

[Information et inscription](#)

3 et 4 décembre 2019

Les Assises économie de la mer

Montpellier

[Information & inscription](#)



5 décembre 2019

Forum Qualité & Performance Occitanie

9h à 17h – Toulouse

[Information & inscription](#)

10 décembre 2019

Ateliers Entreprises CARSAT 2019

Venez découvrir les subventions Préventions TPE

Aveyron – Rodez – Cci de l'Aveyron 9h00 – 11h30

[Inscription](#)

10 décembre 2019

Premières Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes

Montpellier

[Plus d'information](#)



12 décembre 2019

Atelier SEIRICH

CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées – 9h-12h

[S'inscrire](#)

>> A venir



17 et 18 mars 2020

**Formation Référent Environnement
Module 1 de la formation EnVol**

CCI Hérault, Mauguio (34)

[Programme et Inscription](#)



24, 25 et 26 mars 2020

**Formation certifiante « Ecoconception de service
Numérique »**

CCI Toulouse Haute-Garonne, Toulouse (31)

[Programme et inscription](#)



31 mars et 1^{er} avril 2020

Formation à la labélisation environnementale EnVol

(Module 2 de la formation EnVol)

CCI Hérault, Mauguio (34)

[Programme et Inscription](#)



22, 23 et 24 avril 2020

**Formation certifiante « Ecoconception de service
Numérique »**

CCI Hérault, Mauguio (34)

[Programme et inscription](#)

23 et 24 avril 2020

Université Afferres2050

Solagro, Toulouse (31)

[Programme](#)

VEILLE REGLEMENTAIRE

> Zoom du mois

Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat

Cette loi a pour objet :

- L'inscription symbolique de « **l'urgence écologique et climatique** » dans le code de l'énergie.
- **La modification d'une partie des objectifs de la politique énergétique de la France**, définis à l'article L. 100-4 du code de l'énergie :
 - o Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 au lieu de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, en divisant les émissions de gaz à effet de serre par un facteur supérieur à 6 entre 1990 et 2050.
 - o Objectif intermédiaire d'économie d'énergie de 17% en 2030 au lieu de 20%.
 - o Baisse des consommations d'énergies fossiles de 40% au lieu de 30% en 2030.
 - o Réduire à 50% la part de nucléaire d'ici 2035 au lieu de 2025.
- La mise en place d'une obligation pour le gouvernement de présenter un **rapport sur la compatibilité du projet de loi de finances avec les engagements de la France en matière d'émissions de GES**.
- Le cadre législatif pour la création du **Haut conseil pour le climat** :
 - o rattaché au Premier Ministre, indépendant et doté de moyens spécifiques ;
 - o chargé d'évaluer si la stratégie nationale bas carbone (SNBC) est suffisante ; alerter si la SNBC est insuffisamment mise en œuvre ou si les décisions qui sont prises par l'Etat ne sont pas cohérentes avec les objectifs fixés ; recommander des actions pour redresser la trajectoire.
- **Des mesures de soutien au développement des énergies renouvelables** :
 - o dispositif de soutien à l'hydrogène ;
 - o suppression des obstacles à l'installation de photovoltaïque en toiture et sur les délaissés autoroutiers ;
 - o augmentation des capacités de l'éolien offshore à 1 GW d'ici 2024 ;

- simplification des procédures applicables aux projets d'énergies renouvelables : clarification de la distinction entre « l'autorité environnementale », qui rend un avis sur la qualité de l'évaluation des incidences sur l'environnement, et l'autorité en charge d'examiner au cas par cas, au vu des incidences sur l'environnement, la nécessité de soumettre un projet à évaluation environnementale.
- La mise en place d'un **dispositif de lutte contre les passoires énergétiques**, en instituant des **audits obligatoires** à partir de 2022.
- La création de nouveaux outils pour **lutter contre la fraude aux certificats d'économie d'énergie (CEE)** :
 - accélération des procédures ;
 - mise en place de contrôle par des organismes tiers ;
 - facilitation du cadre juridique de l'échange d'informations entre les différents services de l'Etat.
- **L'examen à compter de 2023 et tous les cinq ans, par le Parlement de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**, jusque-là établie par décret.
- L'autorisation du Gouvernement à transposer par ordonnance les textes européens du paquet « Une énergie propre pour tous les européens ».
- Un dispositif visant à plafonner les émissions des centrales de production d'électricité avec pour objectif **la fermeture des centrales à charbon en 2022** ; un accompagnement des salariés et des sous-traitants qui seraient impactés est également prévu.
- Des dispositions sur le pouvoir de transaction de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).
- Des dispositions sur l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (ARENH) visant à améliorer le dispositif lorsque le plafond est atteint.

[Consulter la Loi ...](#)

Décret n° 2019-1096 du 28 octobre 2019 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Comme tous les 6 mois en moyenne (dernière modification par décret du 9 avril dernier – cf. Lettre QSE-DD n°123), la nomenclature des ICPE est modifiée par ce décret.

Il apporte des **clarifications** à plusieurs rubriques de la nomenclature des ICPE :

- **1413** (installations de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs, ou autres appareils, de véhicules ou engins de transport fonctionnant au gaz naturel ou biogaz et comportant des organes de sécurité pour le gaz naturel ou biogaz, sous pression) ;
- **1414** (installations de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés) ;
- **2931** (ateliers d'essais sur banc de moteurs à combustion interne ou à réaction, turbines à combustion) ;
- **2980** (éoliennes), le décret ajoute au critère de la hauteur du mât, la hauteur de la nacelle au-dessus du sol ;
- **3250** (production, transformation des métaux et alliages non ferreux) ;
- **3310** (production de ciment, de chaux et d'oxyde de magnésium) ;
- **3540** (installations de stockage de déchets autres que celles mentionnées aux rubriques 2720 et 2760-3) ;
- **3642** (traitement et transformation, à l'exclusion du seul conditionnement, des matières premières ci-après, qu'elles aient été ou non préalablement transformées, en vue de la fabrication de produits alimentaires ou d'aliments pour animaux) ;
- et **3670** (traitement de surface de matières, d'objets ou de produits à l'aide de solvants organiques, notamment pour les opérations d'apprêt, d'impression, de couchage, de dégraissage, d'imperméabilisation, de collage, de peinture, de nettoyage ou d'imprégnation, avec une capacité de consommation de solvant organique).

Pour toutes ces rubriques, le décret **affine le classement** de l'activité en reformulant notamment les seuils de classement particulièrement quand ils étaient « multicritères ».

Le décret évite un double classement redondant pour d'autres rubriques (IED - 3XXX) :

- **2102** (activité d'élevage, vente, transit, etc., de porc) ;
- **2111** (activité d'élevage, vente, transit, etc., de volailles) ;
- **2210** (abattage d'animaux) ;
- et **2260** (broyage, concassage, criblage, déchiquetage, ensachage, pulvérisation, trituration, granulation, nettoyage, tamisage, blutage, mélange, épiluchage, décortication ou séchage par contact direct avec les gaz de combustion des substances végétales et de tous produits organiques naturels).

Le décret introduit le régime de la déclaration pour les activités mobiles d'abattage (**2210**), lorsque la masse des animaux abattus, exprimée en carcasses, étant en activité de pointe supérieure à 500kg/j, mais inférieur ou égal à 30t/j et lorsque les effluents sont collectés, confinés et éliminés hors site

Le décret permet enfin de mieux prendre en compte les dangers nés des nouvelles technologies associées :

- aux ateliers de charge d'accumulateurs (**2925**) ;
- ainsi que les dispositions spéciales applicables aux installations et activités utilisant des solvants organiques de la directive 2010/75 relative aux émissions industrielles (dite IED) en créant une rubrique spécifique (**1978**). Cette nouvelle rubrique est créée à compter du 1^{er} janvier 2020.

RAPPELS :

- **De manière générale** si le statut ICPE du site change lors d'une modification de la nomenclature : les préconisations de l'Inspection des ICPE sont rappelées [ICI](#).
- **De manière spécifique** si le statut ICPE Déclaration ou Autorisation du site (et non de l'installation) change en devenant un site soumis à Enregistrement : l'Inspection des ICPE préconise les démarches rappelées [ICI](#).
- Quand une installation se retrouve soumise à un nouvel arrêté ministériel en tant qu'ICPE D ou E, il est impératif que l'exploitant lise attentivement l'annexe de cet arrêté intitulée « Dispositions applicables aux installations existantes » afin d'identifier les prescriptions qui s'appliquent d'office à son installation.

[Consulter le décret ...](#)

[Télécharger la nomenclature ICPE mise à jour ...](#)

>> Dernières publications

Période du 25/10/2019 au 21/11/2019

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Arrêté NOR: TREP1916239A du 30/10/2019](#) (JO n°0269 du 20/11/2019) Prescriptions applicables aux ICPE soumises à autorisation des rubriques n° 2210 « abattage d'animaux » et n°3641 « exploitation d'abattoir »
- [Arrêté NOR: TREP1931422A du 30/10/2019](#) (JO n°0269 du 20/11/2019) Prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration sous la rubrique n° 2210-3 de la nomenclature des ICPE (activités d'abattage d'animaux dans des dispositifs d'abattoirs mobiles)
- [Décret 2019-1096 du 28/10/2019](#) (JO n°0253 du 30/10/2019) Nouvelle modification de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - **cf. Zoom ci-dessus**

Déchets - Sites et sols pollués

- [Décret 2019-1176 du 14/11/2019](#) (JO n°0266 du 16/11/2019) Exonération de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les réceptions de résidus de traitement de déchets dans les installations de stockage et pour les réceptions de déchets en provenance d'un dépôt non autorisé de déchets
- [Arrêté NOR: SSAP1835323A du 07/11/2019](#) (JO n°0266 du 16/11/2019) Exigences relatives aux emballages des déchets d'activités de soins à risques infectieux d'origine humaine ou animale et assimilés (DASRIA)

- Décision Communautaire 2019/1885 du 06/11/2019 (JOUE n°L 290 du 11/11/2019) Règles concernant le calcul, la vérification et la communication des données relatives à la mise en décharge des déchets municipaux conformément à la directive 1999/31/CE du Conseil
- Arrêté NOR: TREP1920511A du 29/10/2019 (JO n°0258 du 06/11/2019) Eco-modulations prévues au IX de l'article L. 541-10 du code de l'environnement applicables aux filières des équipements électriques et électroniques professionnels, des éléments d'ameublement, des emballages ménagers, des papiers graphiques et des piles et accumulateurs portables

Eau - Air - Odeurs

- Décret 2019-1141 du 07/11/2019 (JO n°0260 du 08/11/2019) Composition du Conseil national de l'air
- Règlement 2019/1868 du 28/08/2019 (JOUE n°L 289 du 08/11/2019) Alignement de la mise aux enchères des quotas sur les règles du SEQE de l'Union européenne pour la période 2021-2030 et classification des quotas comme instruments financiers

Energie - Bruit

- Décret 2019-1175 du 14/11/2019 (JO n°0266 du 16/11/2019) Simplification des dispositions des cahiers des charges et raccourcissement des délais des procédures de mise en concurrence pour la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables
- Loi 2019-1147 du 08/11/2019 (JO n°0261 du 09/11/2019) Energie et climat - **cf. Zoom ci-dessus**
- Règlement 2019/1842 du 31/10/2019 (JOUE n°L 282 du 04/11/2019) Modalités supplémentaires pour les adaptations de l'allocation de quotas d'émission à titre gratuit liées aux variations du niveau d'activité
- Arrêté NOR: LOGL1924379A du 24/10/2019 (JO n°0254 du 31/10/2019) Conditions d'application de l'intervention du fonds de garantie pour la rénovation énergétique
- Recommandation 2019/1658 du 25/09/2019 (JOUE n°L 275 du 28/10/2019) Transposition des obligations en matière d'économies d'énergie au titre de la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique (DEE)
- Recommandation 2019/1660 du 25/09/2019 (JOUE n°L 275 du 28/10/2019) Mise en œuvre des nouvelles dispositions de la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique en matière de mesure et de facturation
- Recommandation 2019/1659 du 25/09/2019 (JOUE n°L 275 du 28/10/2019) Contenu des évaluations complètes du potentiel d'efficacité en matière de chaleur et de froid

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- Arrêté NOR: TREK1930486A du 21/10/2019 (JO n°0268 du 19/11/2019) Modification de l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Résolution 2019/C 390/02 du 17/04/2018 (JOUE n°C 390 du 18/11/2019) Résolution du Parlement européen du 17 avril 2018 sur la mise en œuvre du septième programme d'action pour l'environnement

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

Aucun texte significatif identifié

Risques - Sécurité - Santé

- Décret 2019-1186 du 15/11/2019 (JO n°0266 du 17/11/2019) Information du consommateur sur la valeur du Débit d'Absorption Spécifique (DAS) des équipements radioélectriques qui font l'objet d'une obligation de mesurage (téléphones mobiles, tablettes, jouets radiocommandés...)
- Décret 2019-1187 du 15/11/2019 (JO n°0267 du 17/11/2019) Mise à jour des textes réglementaires relatifs à la compatibilité électromagnétique des équipements électriques et électroniques et à la mise à disposition sur le marché des équipements radioélectriques.
- Arrêté NOR: SSAP1834791D du 15/11/2019 (JO n°0267 du 17/11/2019) Affichage du débit d'absorption spécifique des équipements radioélectriques et information des consommateurs
- Rectificatif 1107/2009 du 14/11/2009 (JOUE n°L 293 du 14/11/2019) Rectificatif au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil
- Arrêté NOR: MTRT1921900A du 13/11/2019 (JO n°0270 du 21/11/2019) Repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les matériels roulants ferroviaires

- Décret 2019-1158 du 08/11/2019 (JO n°0262 du 10/11/2019) Compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière de rayonnements ionisants
- Arrêté NOR: LOGL1923205A du 08/11/2019 (JO n°0267 du 17/11/2019) Compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis
- Arrêté NOR: TREP1905884A du 08/11/2019 (JO n°0262 du 10/11/2019) Abrogation de plusieurs arrêtés relatifs aux rayonnements ionisants dans les industries extractives
- Arrêté NOR: TRET1924934A du 14/10/2019 (JO n°0252 du 29/10/2019) Délivrance des titres requis pour le service à bord des navires soumis au recueil international de règles de sécurité applicables aux navires qui utilisent des gaz ou d'autres combustibles à faible point d'éclair (recueil IGF)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI !



Julien BOURDON

Conseiller d'entreprise - Industrie Services
Réfèrent QSE - Actions collaboratives

21 Cours Gabriel Fauré - BP 30011 - 09001 FOIX cedex

Tél : 05 61 02 03 09 / Fax : 05 61 65 28 71
jbourdon@ariege.cci.fr / www.ariege.cci.fr

Pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement Durable